
Adresse des administrateurs du Mans qui témoignent de l'indignation à la nouvelle de la conspiration et annoncent avoir dénoncé des complices d'Hébert qui se trouvaient dans leur arrondissement, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du Mans qui témoignent de l'indignation à la nouvelle de la conspiration et annoncent avoir dénoncé des complices d'Hébert qui se trouvaient dans leur arrondissement, lors de la séance du 12 germinal an II (1er avril 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 665-666;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_21053_t1_0665_0000_13

Fichier pdf généré le 30/01/2023

du Nord, qui combattent pour la cause de notre Liberté, fait passer à cet égard, 18 chemises, 8 paires de bas et 6 paires de souliers, provenant des modiques offrandes faites dans la dite Société.

Le Comité de surveillance du même lieu se joint à nous et fait passer aussi au même égard, onze chemises, provenant des offrandes qui lui ont été faites dans la commune, ainsi qu'il paroît par le billet de réception des administrateurs du district, ci-joint.

Depuis longtemps les habitants des campagnes étoient restés ignorés dans notre glorieuse révolution, les malveillants étoient parvenus à nous détourner du bonheur qu'elle nous prépare. Le fanatisme empoisonnoit les lois bienfaisantes de la Montagne, partout on méconnoissoit la patrie.

Mais, citoyens représentans, votre voix s'est fait entendre du haut de la Montagne, vous avez écrasé les intrigants et les fanatiques : vous avez rendu au bonheur tous les citoyens qui n'avoient jamais eu d'autres intentions que celle de faire le bien.

Nous vous félicitons sur la fermeté dont vous vous êtes rendus dignes et du courage que vous avez montré, pour détruire tous les ennemis de notre liberté.

Continuez, dignes représentans, achevez l'ouvrage que vous avez si bien commencé, comptez sur notre zèle infatigable, pour vous soutenir dans vos glorieux travaux ; nous vous invitons de rester à votre poste, tant que la patrie sera en danger. Vive la République, Vive la Montagne ».

Jean CHAUTOT (*secrét.*), Paul BELLET (*présid.*).

18

Le conseil général de la commune de Neuf-Brisach, district de Colmar, département du Haut-Rhin, frappé d'étonnement et encore plus d'indignation, en apprenant que les monstres qui avoient usurpé la confiance d'un peuple libre, se sont rendus coupables du plus atroce des crimes, en conspirant contre la liberté, s'est réuni pour jurer de regarder comme le plus saint des devoirs, de dénoncer et de mettre sous le glaive de la loi les monstres qui cherchoient à donner atteinte aux principes sacrés de la liberté.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Neuf-Brisach, s.d.] (2).

« Frappé d'étonnement et encore plus d'indignation en apprenant que les monstres qui avaient usurpé la confiance d'un peuple libre se sont rendus coupables du crime le plus atroce en conspirant contre la liberté de ce même peuple, dont ils avaient été comblés de bienfaits ; et guidés par les mesures sages que vous avez prises, Citoyens représentans, pour prévenir les funestes effets de cette conspiration, nous en avons fait sentir toute l'horreur à nos concitoyens, en les invitant de rester immuables dans les principes de liberté et d'égalité, de surveiller avec la

plus scrupuleuse attention tous les traîtres qui oseraient attaquer ces principes directement ou indirectement, surtout les partisans de la royauté, ou du fédéralisme, la réponse de nos concitoyens, dont la majeure partie est armée, fut la répétition avec nous du serment de fidélité aux principes de liberté et d'égalité, d'unité et d'indivisibilité de la République, ils ont en même temps juré avec nous de regarder comme le plus saint des devoirs de dénoncer et de mettre sous le glaive de la loi les monstres qui chercheraient à donner atteinte à ces principes sacrés, si profondément gravés dans nos cœurs.

Le vœu unanime que tous les citoyens de cette commune ont manifesté, c'est de vous féliciter, Citoyens représentans, sur votre sagacité et surveillance à découvrir les conspirateurs et les traîtres à faire avorter leur projet liberticide et punir les auteurs, à vous réitérer l'invitation la plus formelle de rester à votre poste, tels sont les sentiments des citoyens de cette commune, qui habitent une place forte intéressante, qui n'est séparée que par le Rhin de la terre de l'esclavage, et qui combattront jusqu'au dernier soupir pour les principes de la Montagne. S. et F. ».

BOUCHÉ (*mairie*), PINELLE, RUETH, SCHADELIN, S. PERROT, KOSMANN, F. LAIEGERT, SLECK (*agent nat.*), COURT (*secrét. g^{al}*).

19

Les administrateurs du district du Mans, continuellement occupés à faire exécuter les lois, n'ont su que par Garnier de Saintes la conspiration qui vient d'éclater. S'étant empressés à rechercher si, sur leur arrondissement, il ne se trouveroit pas quelques-uns de ces traîtres qui correspondoient avec les Hébert, Ronsin et complices, en ayant trouvé dans le sein de la société populaire du Mans, les ont livrés à la justice pour leur faire subir la peine due à leurs crimes. « Vous venez, législateurs, d'anéantir les conspirateurs ; lancez, du haut de la Montagne, la foudre qui doit écraser tous les traîtres : sans justice ni probité, la République ne peut exister ; les vertus sont à l'ordre du jour, faites-les respecter ; le peuple continuera de vous bénir ; il se serrera autour de vous, et la République sera encore une fois sauvée. »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Le Mans, 9 germ. II] (2).

« Citoyens législateurs,

L'administration du district du Mans, l'un des plus étendus de la République, chargée de travaux immenses, emploie son temps et ses veilles à exécuter et faire exécuter la loi. Ses occupations multipliées l'ont empêchée d'assister, comme elle l'auroit désiré, aux séances de la Société populaire. Elle a ignoré ce qui s'y faisoit, ce qui s'y discutait. Un rayon de lumière sorti de la Montagne est venu l'éclairer. Garnier de Saintes

(1) P.V., XXXIV, 315, C. Eg., n° 592; J. Mont., n° 140; C. univ., 13 germ.; J. Perlet, n° 557; J. Sablier, n° 1232; Mon., XX, 119; F.S.P., n° 273.

(2) C 298, pl. 1037, p. 9; Débats, n° 568, p. 349; Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t).

(1) P.V. XXXIV, 315. J. Sablier, n° 1232.

(2) C 298, pl. 1037, p. 8. Bⁱⁿ, 19 germ. (suppl^t); Débats, n° 568, p. 351.

qui, dans le département de la Sarthe, n'a fait que le bien, a annoncé que, dans le sein de la Société populaire du Mans, des intrigants, sous le masque du patriotisme, cherchaient à avilir la représentation nationale, et que l'affreuse conjuration des Hébert, des Ronsin et leurs complices avoit des ramifications jusques dans le chef-lieu de ce département. Plusieurs individus ont été mis en arrestation ! Tombe la tête des factieux et des intrigants ! Vous venez, Législateurs, d'anéantir les conspirateurs ; lancez du haut de la Montagne la foudre qui doit écraser tous les traîtres. Sans justice ni probité la République ne peut exister. Les vertus sont à l'ordre du jour : Faites les respecter ; le peuple continuera de vous bénir ; il se serrera autour de vous et la République sera encore une fois sauvée. S. et F.»

LE GOICÉ, COUPPEL, CHAÏÉ-FOMAINE, LE FÈVRE, F. DARBIER, C. MONNEAU, J. HIRRAULT, BARDON, SIMON, LÉGER (secrét.).

20

Les administrateurs du département de la Loire-Inférieure témoignent à la Convention combien ils sont satisfaits de la découverte de la dernière conspiration. « Ne savent-ils pas, » ces conspirateurs, que le comité de salut public, dont la pénétration atteint sans cesse, » d'une extrémité à l'autre de la France, dont » l'œil perçant découvre les méchants jusque » dans les derniers retranchemens, veille ? grâces lui soit rendues, il a encore une fois » sauvé la patrie ! » (1).

[Nantes, 2 germ. II] (2).

« Citoyens représentants,

Il y avoit donc encore dans le sein de la Patrie des enfants dénaturés qui voulaient la déchirer ! Il existoit encore des monstres qui voulaient rendre la liberté publique à de vils despotes ! Bientôt ils ne seront plus ; et la justice éternelle sera encore une fois vengée. Eh ! que pouvaient-ils espérer de leurs complots, les scélérats qui préféraient l'or à la liberté, leur intérêt personnel à celui de l'humanité et dont le cœur étoit assez corrompu, assez féroce pour n'avoir pas frémi d'horreur à l'aspect des maux qu'ils voulaient accumuler sur la France ! ont-ils pu croire que, chez une grande nation déjà libre, et à qui ses droits sont d'autant plus chers qu'on a fait plus d'efforts pour les lui ravir, ils trouveraient assez de complices pour réussir et pas un dénonciateur pour les perdre, les insensés ! ils étoient aveuglés par la fureur. Ne voyaient-ils pas ce Comité de salut public dont la pénétration atteint sans cesse d'un bout à l'autre de la France, dont l'œil perçant découvre le méchant jusques dans les ténèbres où il se cache. Grâce vous soient rendues, il a encore une fois sauvé la Patrie.

Et vous, Législateurs, qui marchez à pas de géants dans la carrière, continuez vos pénibles et utiles travaux. Vous parviendrez à asseoir sur des bases inébranlables le bonheur de la France,

(1) P.V., XXXIV, 316. J. Sablier, n° 1232.

(2) C 298, pl. 1037, p. 15. Lettre d'envoi au repr. Villers (p. 16). B⁴, 19 germ. (suppl¹) ; Débats, n° 568, p. 351.

car vous le voulez sincèrement et vous serez secondés ».

PUOT (présid.), BRILLAUD, MINÉE, HAUMONT, GICQUEAU, SOREAU, GRELIEN (secrét. g¹), KERMEZ, BADEL.

21

Garnier (de Saintes), représentant du peuple dans le département de la Sarthe, annonce que sous peu de jours, il rendra compte de sa mission, et fait part à la Convention des progrès que la philosophie et la raison ont faits dans cette contrée.

Insertion au bulletin, renvoyé aux comités de salut public et de sûreté générale (1).

[Le Mans, 9 germ. II] (2).

« Si, sous peu de jours, mes chers collègues, je dois vous instruire des résultats de la procédure qui se fait au Mans, je dois aujourd'hui porter votre attention à se reposer sur des faits plus satisfaisants ; je viens d'épurer le district de Château-du-Loir, le peuple y est fortement prononcé pour la Liberté toute entière.

Un moment le fanatisme égara quelques esprits, la proclamation que j'y fis, il y a trois mois, et que j'accompagnai d'un acte éclatant de sévérité dissipa les prestiges de l'erreur, et la Raison autant que le patriotisme y exerce maintenant la plénitude de ses droits.

Dans cette petite commune j'ai recueilli 20.000 livres d'offrandes volontaires ; j'ai fait pour la première fois une taxe de trente mille livres, contre le nommé ci-devant procureur du roi des eaux et forêts que la voix publique m'a dénoncé comme un avaré déprédateur et riche qui n'avoit rendu d'autres services à la République que de la voler, cet acte de justice a été unanimement applaudi et je vous en prévient pour que cet homme ne vienne pas surprendre votre clémence.

Le district fait passer à la Trésorerie nationale 400 marcs d'argent, dernier reste de sa ridicule crédulité. S. et F. ».

GARNIER (de Saintes).

(Applaudissements).

22

Le citoyen Chauvin, commissaire national près le tribunal du district de Gournay, envoie le procès-verbal de la fête qui a eu lieu pour l'inauguration du temple de la Raison, faite le 20 pluviôse, ainsi que de celle célébrée par cette commune pour la reprise de Toulon ; le tout aux cris multipliés de vive la République ! vive la Montagne ! et mort aux tyrans !

Insertion au bulletin, renvoyé au comité d'instruction publique (3).

(1) P.V., XXXIV, 316. C. Eg., n° 592 ; J. Perlet, n° 556 et 557 ; F.S.P., n° 273 ; J. Sablier, n° 1232 ; C. Univ., 13 germ. ; J. Mont., n° 140 ; Mon., XX, 119 ; B⁴, 19 germ. (suppl¹).

(2) AFII 177, pl. 1451, p. 56 Brève analyse dans AULARD, Recueil des Actes..., XII, 271.

(3) P.V., XXXIV, 316.